

FICHE DE SYNTHÈSE

BILAN DES ÉMISSIONS DES GAZ À EFFET DE SERRE DES SERVICES DE L'ÉTAT NORD - PAS-DE-CALAIS

1. Description du service

Nom du service : Agence Régionale de Santé Nord Pas de Calais

Adresse : 556 Avenue Willy BRANDT 59777 EURALILLE

Nombre d'agents : 520

Site(s) concerné(s) par le BEGES :

Lille (423 P) Arras (75P) Valenciennes (17 P) Calais (5P)

Périmètre retenu (*extension au scope 3 ou non*) :

Le périmètre retenu est le périmètre complet soient les Scope 1 , 2 et 3.

La nature de l'activité de l'agence fait que les émissions de GES sont essentiellement sur **le scope 3 à hauteur de 89%**.

Les postes "obligatoires" ne représentent que 11% des émissions globales. (Scope 1 et 2).

Description rapide du périmètre opérationnel retenu (catégorie/postes/sources) :

Compte tenu de l'activité spécifique de l'agence, nous avons défini, en concertation avec les personnels concernés par le projet que le B.E.G.E.S de l'A.R.S. Nord-Pas-de-Calais intégrerait l'ensemble des données relatives à :

- _ L'énergie consommée pour chauffer et éclairer les locaux utilisés
- _ Les émissions directes des systèmes de climatisation
- _ L'approvisionnement des matières premières (matériel et fournitures de bureau)
- _ L'utilisation de services
- _ Les déplacements du personnel pour se rendre sur son lieu de travail, ainsi que dans le cadre de ses missions
- _ Les déplacements des visiteurs
- _ La production de déchets
- _ Les immobilisations (bâtiments et matériel)

2. Année de reporting de l'exercice et l'année de référence

Année de reporting : 2012

Année de référence : 2011

3. Sur la réalisation du bilan des émissions des GES

- Ce bilan d'émissions de GES a-t-il été réalisé?

en interne ?

par un bureau d'études ?

Temps passé : 31j/H

Temps consultant : 56 H soit 8 J (base 7H/J) dont 3J sur site (Sensibilisation, recueil des données, ajustements, présentations des données) et 5J en cabinet (analyse des données, agrégation des données, production et mise en forme du rapport).

Temps interne : 161H (base 7H/J) concernant 10 personnes

- un bilan d'émissions de GES avait-il déjà été réalisé auparavant ?

Oui Non

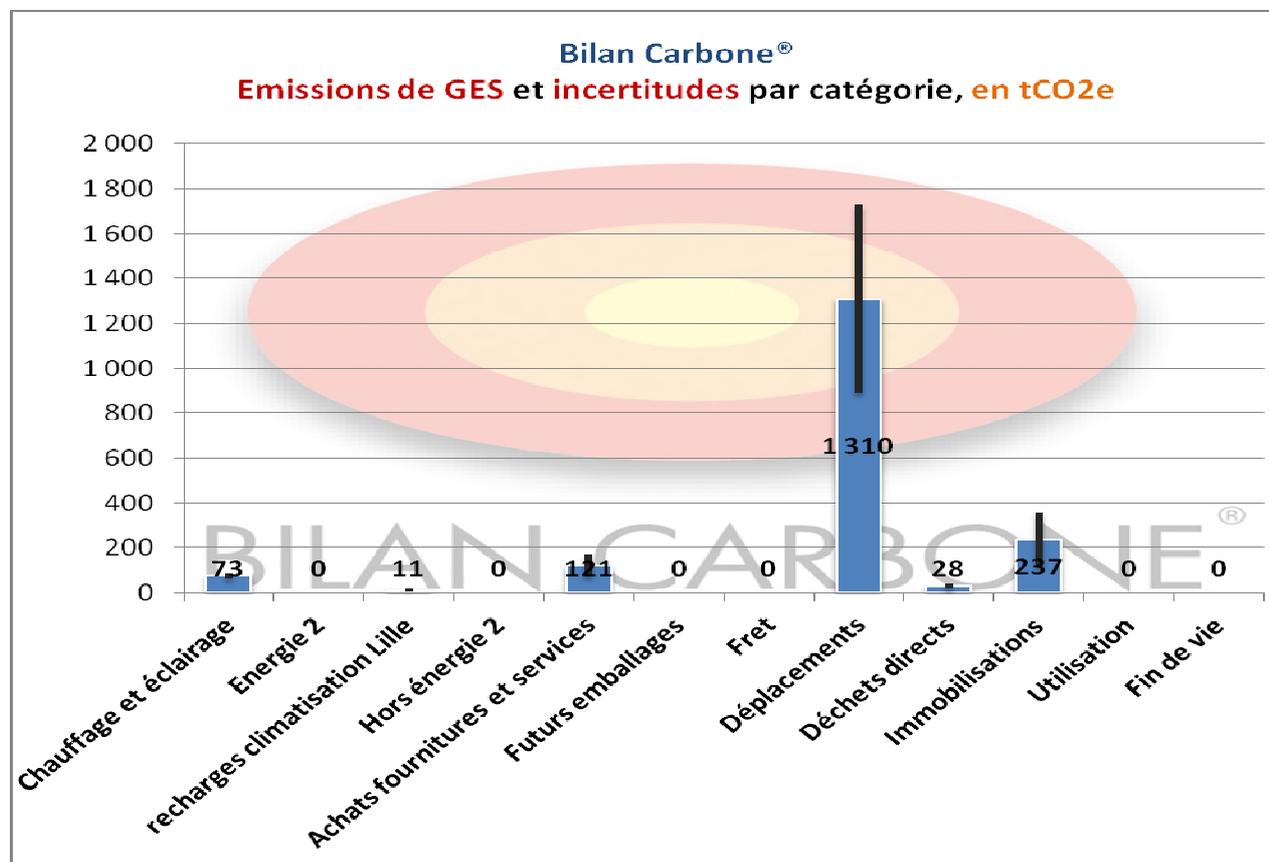
Si oui, avec quelle méthode ?

- Difficultés rencontrées / incertitudes sur les postes :

Les incertitudes ont été pondérées selon la méthode du Bilan Carbone®.

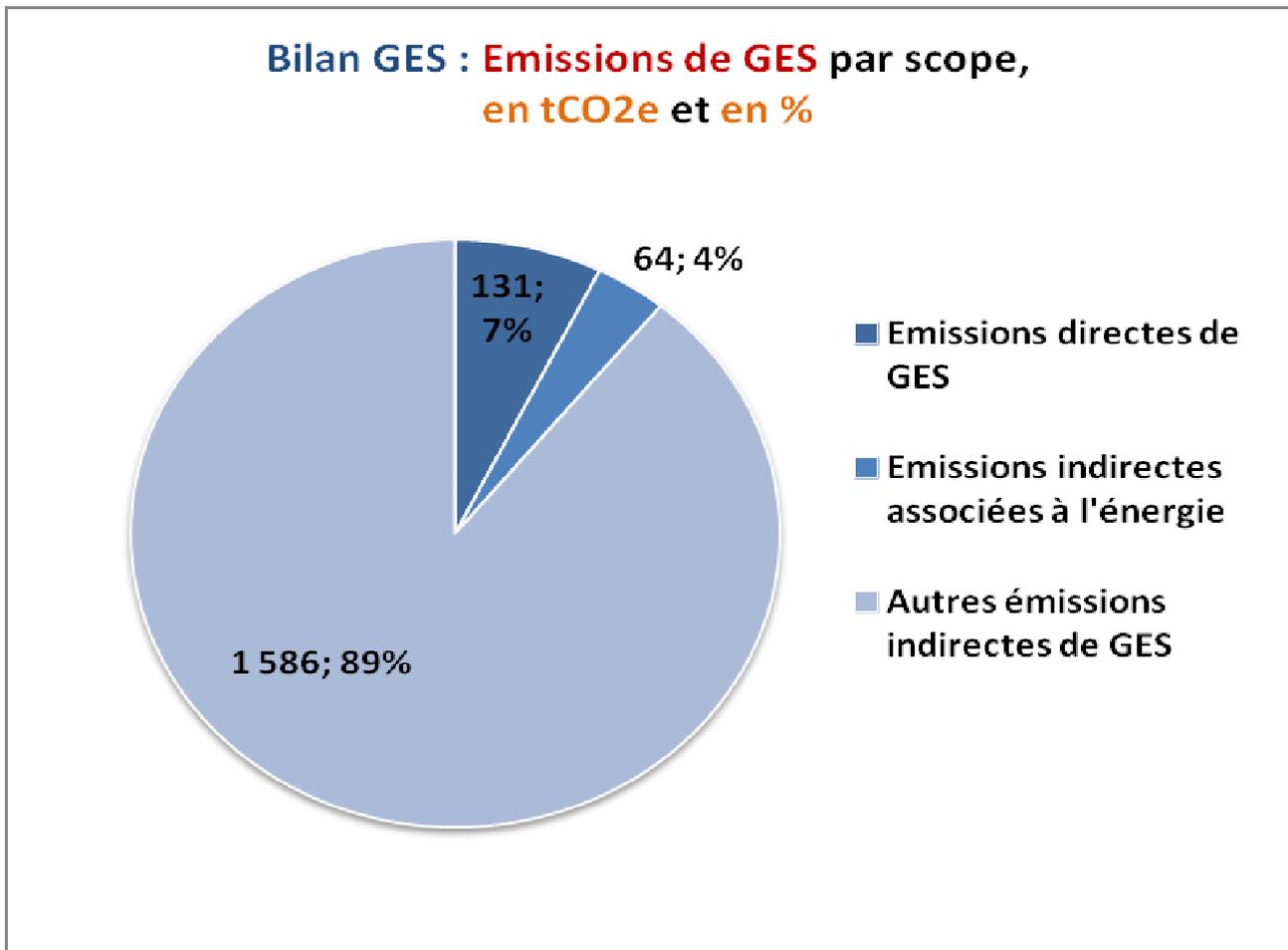
4. Les émissions de GES évaluées séparément par catégorie en tCO2e.

(graphique¹)



¹ généré par le tableur Bilan Carbone® suivant les données remplies

5. Les émissions de GES évaluées par SCOPE en tCO₂e (graphique)



6. Motivation pour l'exclusion des sources de GES et de poste d'émissions de GES lors de l'évaluation des émissions de GES.

Compte tenu de l'activité de la structure, les onglets suivant ne sont pas renseignés :

- _ "Futurs emballages". En effet il n'y a pas de réalisation d'emballages par la structure.
- _ "Fret". Il n'y a pas de transports de marchandises pris en charge par la structure.
- _ "Utilisation" et "Fin de vie". Ces rubriques sont hors périmètre ; L'agence ne fabrique pas de produits.

7. De façon optionnelle, les émissions évitées quantifiées de manière séparée selon le format de tableau proposé et les méthodes utilisées.

Les émissions évitées portent sur le poste « déchets » et représentent 2% du bilan global soit 34 tCO₂e.